

PROVINCE DE QUÉBEC

Commission scolaire des Navigateurs

3^e séance, année 2018-2109

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU
D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 3 décembre 2018, à 19 h, au Centre administratif 1860, 1^{re} Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), sous la présidence de madame Ève Lapointe.

Sont présents :

Madame Ève Lapointe	Commissaire parent
Madame Mélissa Marceau	Membre
Monsieur Frédéric Paquin	Membre substitut
Madame Annik Laliberté	Membre
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Geneviève Tanguay	Membre
Madame Nathalie Maltais	Membre
Madame Émilie Châteauneuf	Membre
Madame Maude Deslauriers-Talbot	Membre substitut au comité de parents
Madame Cathy Ribicki	Membre
Madame Renée-Claude Lavoie	Membre
Madame Caroline Robidoux	Membre
Madame Magalie Roy	Membre substitut
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la CSDN
Madame Virginie Hamel	Représentante Au Voilier de Lily APHL
Madame Ann-Renée Belzile	Représentante du personnel enseignant
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel
Madame Sophie Turgeon	Représentante direction d'école

Sont absents :

Madame Sophie Eve	Représentante du personnel de soutien
Monsieur Christophe Mertz	Membre substitut
Madame Sonia Bédard	Représentante direction d'école substitut

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant confirmé par la secrétaire, la présidente, madame Ève Lapointe, déclare ouverte la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à 19 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Maltais et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2018
5. Suivis au procès-verbal
 - 5.1 Lettre à la présidence du Syndicat des Deux-Rives
 - 5.2 Suivi bourse École Vanguard (St-Louis-de-France)
6. La douance – présentation de madame Annie Vignola

PAUSE – 20 H 30

7. Atelier
8. « Petit guide ÉHDAA » - poursuite des travaux
9. Rapports
 - 9.1 Président
 - 9.2 Direction générale
 - 9.3 Trésorier
 - 9.4 Représentant du Comité de parents
 - 9.5 Commissaire parent
10. Correspondance
11. Prochaine réunion
12. Levée de la séance

CCSÉHDAA-18-19-23

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Parole au public

Personne, parmi le public, ne souhaite prendre la parole.

4. Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2018

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Tanguay et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal du 12 novembre 2018 avec les modifications suivantes :

Présences

Ajouter à monsieur Frédéric Paquin la mention « membre substitut ».

Point 10 – Les chantiers en cours et les modalités de travail

Modifier « déficience visuo-spatiale » par « dyspraxie visuo-spatiale ».

Retirer le nom « Mélanie Labrecque ». Madame Caroline Robidoux a expliqué avoir collaboré avec madame Mélanie Rousseau, conseillère pédagogique en adaptation scolaire à la Commission scolaire des Navigateurs. De plus, elle a mentionné offrir des formations avec madame Dominique Labrecque, spécialiste en dyspraxie visuo-spatiale à la Commission scolaire.

Point 11.3 – Rapport de la trésorerie

Remplacer Mélanie par Mélissa Marceau.

CCSÉHDAA-18-19-24

ADOPTÉE à l'unanimité**5. Suivis au procès-verbal**5.1 Point 5.1 – Suivis au procès-verbal du 7 mai 2018 : Lettre à la présidence du Syndicat des Deux-Rives

Comme madame Ève Lapointe est désormais au fait de la marche à suivre pour déposer la demande du comité, qui consiste à obtenir un représentant des deux instances syndicales au niveau de l'enseignement (primaire et secondaire), elle fera les démarches nécessaires avant janvier.

5.2.1 - Point 14 – Questions diverses : Suivi bourse École Vanguard (St-Louis-de-France)

Madame Martine Sénéchal a contacté la personne en charge du projet à l'École St-Louis-de-France et cette dernière lui a dit que jusqu'à présent :

- Une journée de formation axée sur les types d'interventions a eu lieu le 23 avril dernier.
- Une seconde journée de formation est prévue au cours de l'année scolaire, cette fois avec pour sujet le lien entre la mémoire et les apprentissages.

Madame Annik Laliberté demande à madame Martine Sénéchal s'il est possible d'obtenir le degré de satisfaction des intervenants à l'égard de la première journée de formation.

5.2.2 - Point 14 – Questions diverses : contacts avec les organismes communautaires

Madame Nathalie Maltais annonce aux membres qu'elle a contacté madame Maude Julien, directrice du Centre de pédiatrie sociale de Lévis, et que cette dernière a accepté d'assister aux prochaines rencontres à titre de membre de la communauté.

Madame Geneviève Morin, membre du public, avait proposé d'établir un lien entre le CCSÉHDAA et la Clinique de réadaptation Hippo-Action. Elle a tenté de contacter la personne responsable, mais elle ne sera pas joignable avant janvier. Madame Martine Sénéchal précise alors que comme l'annonce de madame Maltais permettrait de pourvoir le troisième poste de partenaire de la communauté, le représentant d'Hippo-Action pourrait assister aux rencontres à titre de membre du public.

6. La douance – présentation de madame Annie Vignola

Madame Annie Vignola, neuropsychologue à la Commission scolaire des Navigateurs pour la troisième année, offre aux membres une présentation ayant pour sujet la douance. Elle projette un document informatif ayant été transmis à tous par courriel. Madame Vignola présente différentes définitions et différents paramètres utilisés pour qualifier la douance. Elle fait état de l'avancement des travaux dans le monde, pour ensuite parler du Canada et de ses différentes provinces. Elle explique où en sont les travaux à la Commission scolaire des Navigateurs ainsi que des moyens et initiatives qui existent pour épauler tous les gens concernés par la douance.

À la suite de sa présentation, madame Vignola consulte les membres afin de connaître quels moyens ils croient que les parents ou les divers comités pourraient mettre de l'avant pour

faire avancer la cause de la douance.

Voici une liste des pistes de solutions proposées :

- Les différents intervenants, tant familiaux que scolaires, gravitant autour d'un enfant présentant une douance devraient partager entre eux les façons de faire, les approches qui fonctionnent bien avec lui.
- Les parents aimeraient être mis au courant des différents programmes, des initiatives mises en place dans la Commission scolaire afin d'intervenir auprès d'enfants doués (le tout peut passer par la transmission de ces modalités par les comités). Il faudrait ainsi tenter de mettre en place des moyens de communication bidirectionnels efficaces permettant une réelle interaction entre l'équipe-école et les parents.
- Les parents devraient savoir présenter la situation de leur enfant en utilisant des termes positifs, en parlant des forces, des intérêts et des défis de celui-ci afin qu'il sente que son entourage est à la recherche de solutions pour le soutenir.
- Les parents auraient avantage à garder en tête qu'ils ont leur place à l'école et qu'ils peuvent s'adresser au personnel de l'école afin de signifier leur désir de soutenir les enfants doués.
- Les parents et les enseignants devraient, dès l'entrée à la maternelle, prendre un moment pour clarifier leurs attentes mutuelles à l'égard du cheminement de l'enfant doué.
- Comme chaque enfant est différent et répond à sa propre façon aux interventions, un moment pourrait être pris pour que les parents présentent le cas spécifique de leur enfant doué au personnel de l'école amené à intervenir auprès de celui-ci.
- On devrait faire la promotion des divers outils d'identification pouvant être utilisés tout en les rendant accessibles au plus grand nombre.
- Des moyens auraient avantage à être pris pour valoriser les enfants doués à l'égard des différents talents dont ils font preuve (ex. : prestation lors du concert de Noël, publication de leurs productions, etc.).
- Il pourrait être pertinent de s'associer avec divers organismes de la communauté, entre autres en lien avec la mise en place de moyens de valorisation des enfants doués (ex. : mettre en place un programme de mentorat).
- Il serait pertinent que des soirées d'information au sujet de la douance soient offertes dans les écoles, possiblement par l'entremise de l'école des parents. Ainsi, on cherche à ce que des moyens concrets de communication soient mis en place afin de rendre l'information accessible au plus grand nombre.

PAUSE 20 H 30

7. Atelier

Madame Ève Lapointe explique aux membres que l'atelier aura pour objectif de répondre à deux questions en lien avec la douance :

- 1- Quels moyens devraient être utilisés pour rejoindre les parents?
- 2- Qu'est-ce qui devrait être véhiculé comme information de base au sujet de la douance?

Trois groupes de travail sont alors formés afin de fournir des réponses à ces interrogations.

Lors du retour en groupe, les éléments ont été identifiés par les équipes.

En réponse à la première question, les moyens à utiliser devraient être :

- D'inscrire de l'information dans l'info-parents.

- D'offrir un atelier-causerie en compagnie de madame Annie Vignola, neuropsychologue.
- De transmettre l'information aux parents par l'entremise de l'enseignant et des membres de l'équipe-école. Ces derniers pourraient au besoin diriger les parents vers des personnes-ressources ou leur proposer des sources d'information.
- De fournir aux parents des questionnaires permettant d'identifier des signes associés à la douance lors de la rencontre de bulletin ou lors de la rencontre pour le plan d'intervention.
- De faire de courtes capsules web.
- De relayer l'information par l'entremise du portail ECHO et du Facebook de la commission scolaire.
- D'afficher des documents sur les tableaux des services de garde.
- De s'associer à des organismes communautaires.
- D'approcher la radio communautaire et le journal local afin de mettre leur plateforme d'information à profit.
- De projeter des vidéos, d'offrir un moment d'échange, de nommer des sources d'information et de faire la promotion des formations ayant trait à la douance lors de la rencontre tenue pour la remise des bulletins.
- D'offrir de l'information lors de la tenue d'activités parascolaires.
- De profiter des événements tels que le spectacle de Noël ou de fin d'année afin de mettre en valeur les enfants doués et leurs grands talents.
- D'offrir des formations, des conférences par l'entremise de l'École des parents.

En réponse à la seconde question, l'information de base devant être véhiculée au sujet de la douance devrait inclure :

- Les mythes et réalités.
- Des faits composés sous la formation « question/réponse ».
- Des liens vers les différentes ressources pouvant mieux outiller les parents, entre autres de courtes capsules informatives ou des tests de base disponibles sur le Web.
- Différentes définitions de la douance.
- Des cas de figure où est dépeint le quotidien d'un enfant vivant avec la douance.
- Les besoins spécifiques des enfants doués.
- Les différents aspects de la douance et les sphères de la vie sur lesquelles cette situation a une influence.

De plus, selon les membres, certaines modalités doivent être respectées lors de la transmission de l'information :

1. Offrir de l'information concise et diriger vers des liens représentant d'autres ressources pertinentes.
2. Dans le cas où l'information serait transmise aux parents par l'équipe-école, cette dernière doit s'assurer d'avoir des données justes, et doit être prudente dans la façon dont elle les présente aux différents partis.

Finalement, la majorité s'accorde également sur le fait que la commission scolaire devrait travailler à établir sa propre définition de la douance.

8. « Petit guide ÉHDAA » – poursuite des travaux

Considérant l'heure tardive, madame Martine Sénéchal propose que la séance de travail soit remise à la prochaine rencontre. Toutefois, elle explique aux membres le processus qu'elle a mobilisé pour en arriver à la version actuelle du feuillet d'information.

Madame Ève Lapointe invite les membres, d'ici la prochaine rencontre, à faire la lecture du petit guide et à l'annoter afin de déterminer les éléments à éliminer et à conserver, tout en réfléchissant aux façons de les présenter pour rendre le tout attrayant.

En ce qui a trait à l'annexe, qui a pour but d'expliquer aux parents en quoi consistent la flexibilité, l'adaptation et la modification, la majorité des membres s'accordent pour dire qu'il est tout à fait adéquat dans sa facture visuelle actuelle et que l'information qui s'y trouve est pertinente.

9. Rapports

9.1 Président

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

9.2 Direction générale

Madame Martine Sénéchal annonce aux membres que la nouvelle directrice des Services éducatifs de la Commission scolaire est madame Pascale Pellerin, actuellement directrice des écoles du Ruisseau et Sainte-Marie. Elle entrera en fonction à compter de janvier. La commission scolaire a également accueilli une nouvelle secrétaire générale, madame Sandra Cauchon.

Madame Martine Sénéchal fait également un retour sur l'événement de la rentrée, et informe les membres du fait que le nombre impressionnant de 4 950 personnes s'y sont présentées.

9.3 Trésorerie

Madame Mélissa Marceau informe les membres du fait que le budget de l'année dernière était de 2 625\$ et qu'il n'a été amputé que de 363 \$. Elle explique que le budget de cette année est du même montant, soit 2 625\$. Elle confirme qu'elle enverra sous peu les documents à remplir pour que soient remboursés les frais de garde et de déplacement.

Madame Ève Lapointe explique aux parents que le budget du comité peut être utilisé pour couvrir les frais de formations. Elle invite ainsi les membres à s'informer afin de connaître les formations offertes. À ce sujet, madame Annik Laliberté signifie son intérêt à assister au congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage (Institut TA) qui se tiendra des 27 au 29 mars prochain sous le thème « Réussir dans un monde de différences ». Mesdames Nina Boucher et Ève Lapointe signifient également leur intérêt à y participer.

9.4 Représentant du Comité de parents

Les deux sujets majeurs abordés lors de la rencontre du 19 novembre dernier furent :

- Les frais facturés aux parents
- Le projet éducatif.

9.5 Commissaire parent

- Le 6 novembre dernier a eu lieu la soirée reconnaissance des gens cumulant 25 ans de services à la commission scolaire ainsi que des retraités.
- Le 13 novembre dernier, lors du conseil des commissaires, les membres furent entretenus au sujet du plan d'action numérique (projet de 1,2 milliard de dollars au Québec, qui s'échelonne jusqu'à 2030 et aura pour objectif d'implanter la robotique et de former les enseignants à cet effet). De plus, une politique de civilité a été discutée et mise en place lors de la même rencontre.
- Le 16 novembre, le comité d'embauche du protecteur du citoyen a siégé afin d'évaluer la candidature d'une personne ayant postulé.

10. Correspondance

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

11. Prochaine réunion

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 14 janvier 2019 à 19 h.

12. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Nina Boucher et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 37.

CCSÉHDAA-18-19-25

Ève Lapointe
Présidente

Andréanne Bastille
Secrétaire